



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Orne



L'adjoint à la directrice
académique des services de
l'Éducation Nationale en
charge du 1^{er} degré

Téléphone
02.33.32.50.05
Fax
02.33.32.25.27

Mél
dsden61-ien@ac-caen.fr

Cité Administrative
CS 40020
Place Bonet
61013 ALENCON Cedex

<http://www.ac-caen.fr/orne>

Mmes et MM. les Directeurs

s/c de Mmes et MM. les IEN

Alençon, le 30 mars 2020

Objet : extension du dispositif d'accueil aux enfants des personnels des services régaliens (2)

Dans mon courrier du 23 mars 2020, je vous indiquais que le dispositif exceptionnel d'accueil aux enfants des personnels indispensables à la gestion de cette crise sanitaire était étendue aux parents de l'aide sociale à l'enfance (ASE, PMI, MECS, AEMO, services de prévention spécialisée) dépourvus de solution de garde. Je vous précisais par ailleurs que les professionnels relevant de ces structures éligibles au dispositif étaient les suivants : assistants de service social, techniciens d'intervention sociale et familiale (TISF), médecins, infirmières puéricultrices, sages-femmes et psychologues.

Compte tenu de l'évolution de l'épidémie du coronavirus et de la mobilisation accrue des services régaliens, il conviendra désormais d'élargir l'accueil des enfants aux personnels participant aux forces de la sécurité intérieure (**gendarmes, personnels de la police nationale, sapeurs-pompiers professionnels, personnels des préfectures indispensables à la gestion de la crise**) et aux personnels de l'**administration pénitentiaire**, sous réserve de la présentation d'une attestation de l'autorité préfectorale précisant que les parents concernés ne disposent d'aucune solution alternative de garde.

Dans ce contexte de pandémie liée au coronavirus, je tiens à vous remercier à nouveau pour les diverses actions que vous menez actuellement pour favoriser l'accueil des enfants de ces différents personnels indispensables à la gestion de cette crise sanitaire.

Yannick Ruban